

**MAIRIE DE
LEYVILLER**

12, rue Principale
57660 – LEYVILLER
Tél. : 03 87 05 03 65

Email : mairiedeleyviller@orange.fr

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 JUN 2025**

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus :	11	
Conseillers en fonction :	11	Absents :
Conseillers présents :	11	
Procuration(s) :		

COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 17 JUN 2025

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 2 parcelles 16 à 19 immeuble sis 3 rue des vergers à Leyviller appartenant à M. et Mme Lobermayer Jérémie qui ont trouvé un acquéreur M. Blaise Pierre et Mme Gross Alizée

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable au retrait des communes du Syndicat Intercommunal pour l'Energie et l'Environnement du secteur de Folschviller pour la compétence concession de réseaux électriques.
- Accepte d'actualiser la Convention Territoriale Globale 2021-2025 entre la CAF – la CASAS et la commune de Leyviller en y intégrant le périscolaire
- accorde au Maire la délégation pour l'admission en non-valeur pour des créances inférieures à 100 € suite à la demande du SGC (Service de Gestion Comptable) de Saint-Avold
- accepte le devis de Thermi services pour le remplacement de la chaudière de la salle socioculturelle qui est défectueuse d'un montant de 5051,90 € HT sollicite une demande de subvention dans le cadre du fonds de concours à la CASAS.
- accepte le devis de Districlos Est de Sarrebourg pour le portail et le portillon d'un montant de 1393,55 € HT soit 1672,02 € TTC sollicite une demande de subvention dans le cadre du fonds de concours à la CASAS

Leyviller, le 1^{er} juillet 2025
Le Maire Daniel BALLIÉ

